

# Réformes LAMal 2012: chronique d'un désastre

---

Pierre-Yves Maillard  
chef du Département de la santé et de  
l'action sociale du canton de Vaud  
6<sup>e</sup> réunion de la communauté d'achat HSK  
7 septembre 2017

# Réformes LAMal 2012: chronique d'un désastre

---

## I. Introduction

# Réformes LAMal 2012: chronique d'un désastre - Introduction

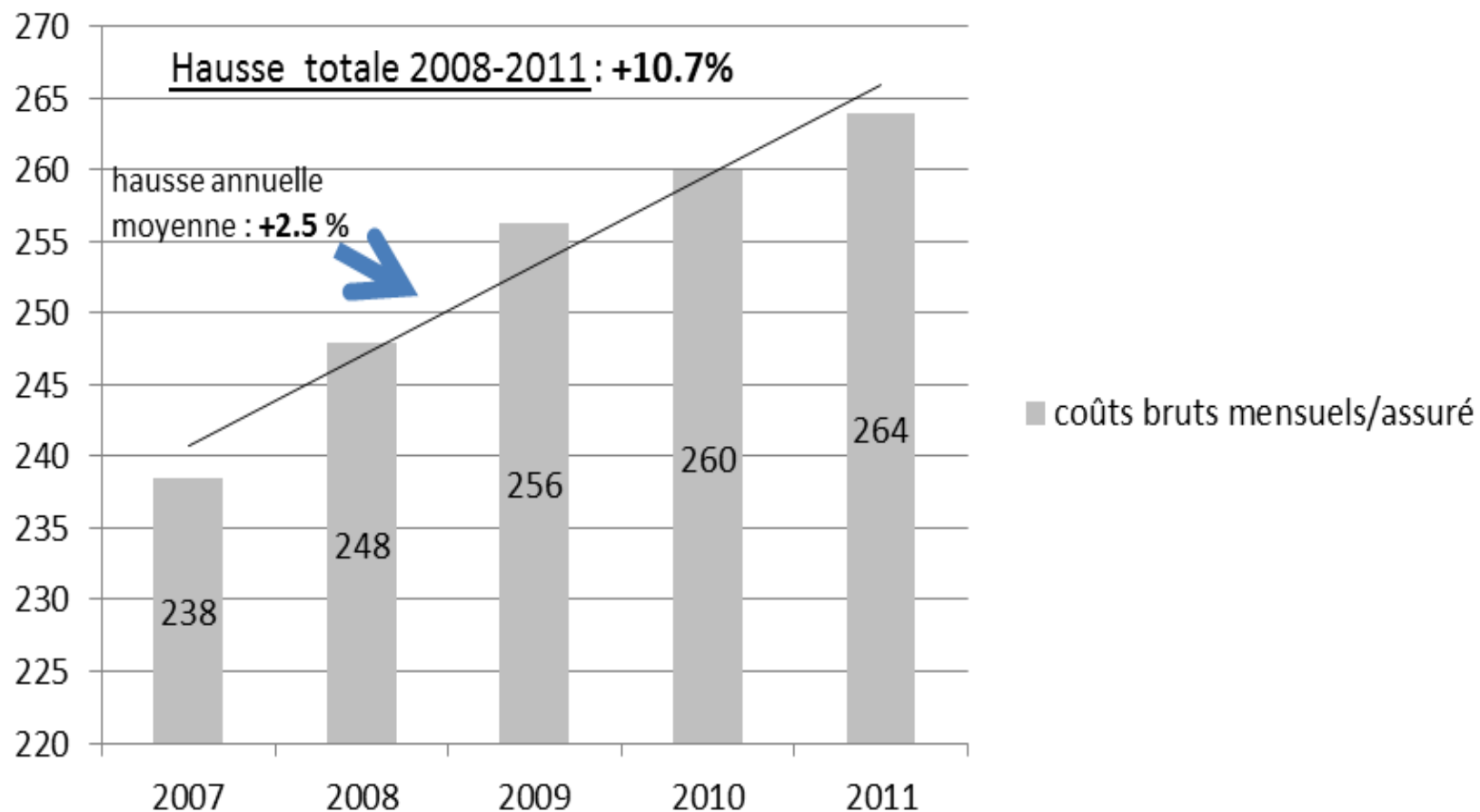
---

- Les révisions de la LAMal entrées en vigueur en 2012 ont affaibli le rôle des cantons
  - Fin du moratoire sur les cabinets médicaux (pendant 18 mois)
  - Libéralisation partielle du secteur stationnaire hospitalier (introduction du libre choix de l'hôpital)
- Elles ont entraîné une forte augmentation des coûts à la charge des principaux payeurs (assurance obligatoire des soins et cantons)

## II. Evolution générale des coûts

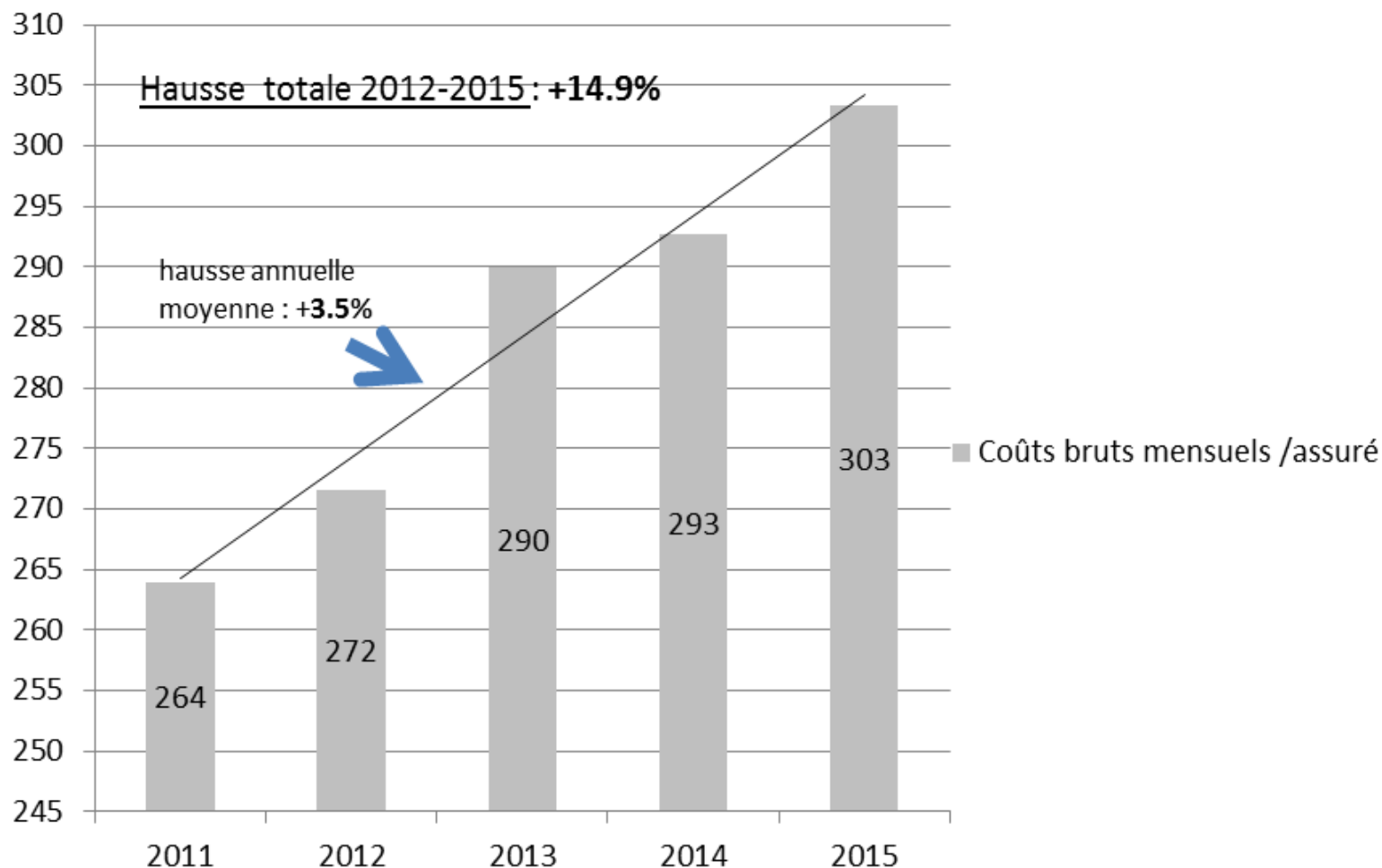
# Evolution des coûts bruts LAMal par assuré 2008-2011

## Suisse: coûts bruts mensuels par assuré 2008-2011

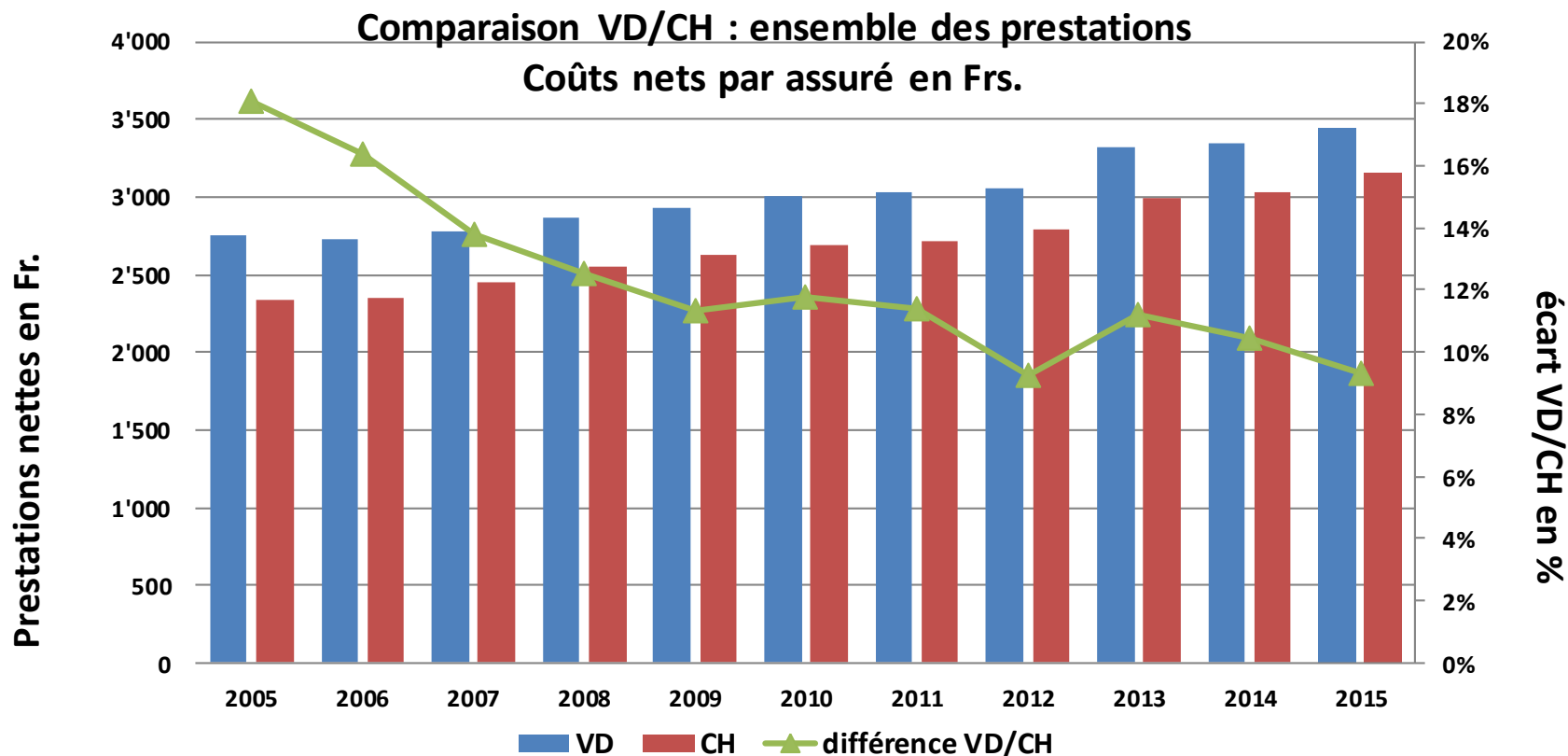


# Evolution des coûts bruts LAMal par assuré 2012-2015

## Suisse: coûts bruts mensuels par assuré 2012-2015

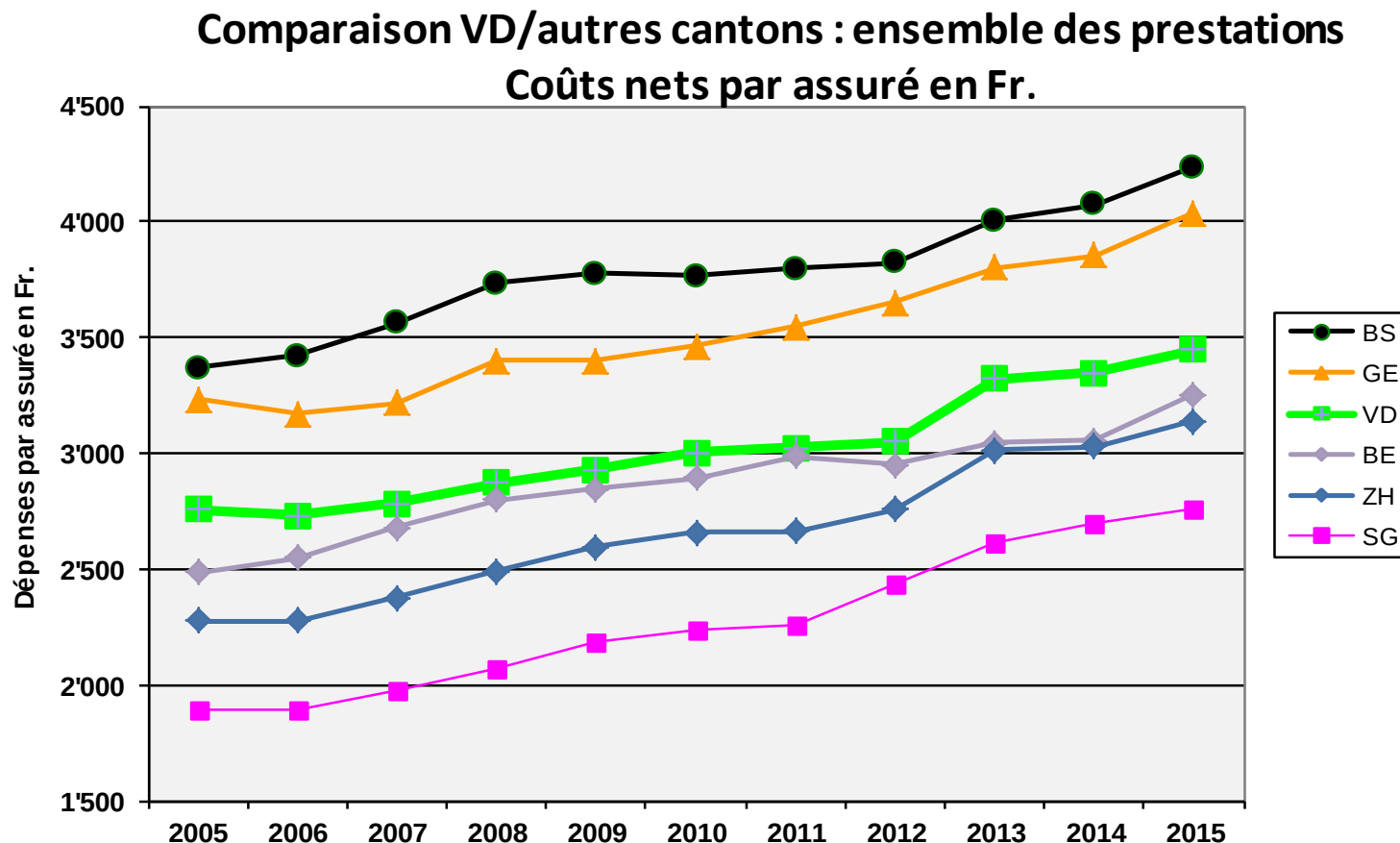


# Ensemble des prestations de soins prises en charge par les assureurs LAMal: comparaison VD/CH, 2005-2015



- Après plusieurs années de diminution, depuis 2011 l'écart à la moyenne suisse des coûts nets par assuré oscille autour de 10%.
- A partir de 2012, la hausse des coûts vaudois et suisses s'est accélérée.
- Coûts 2015: VD= Fr. 3'446.- par assuré; CH= Fr. 3'152.- par assuré

# Ensemble des prestations de soins prises en charge par les assureurs LAMal: comparaison VD/autres cantons



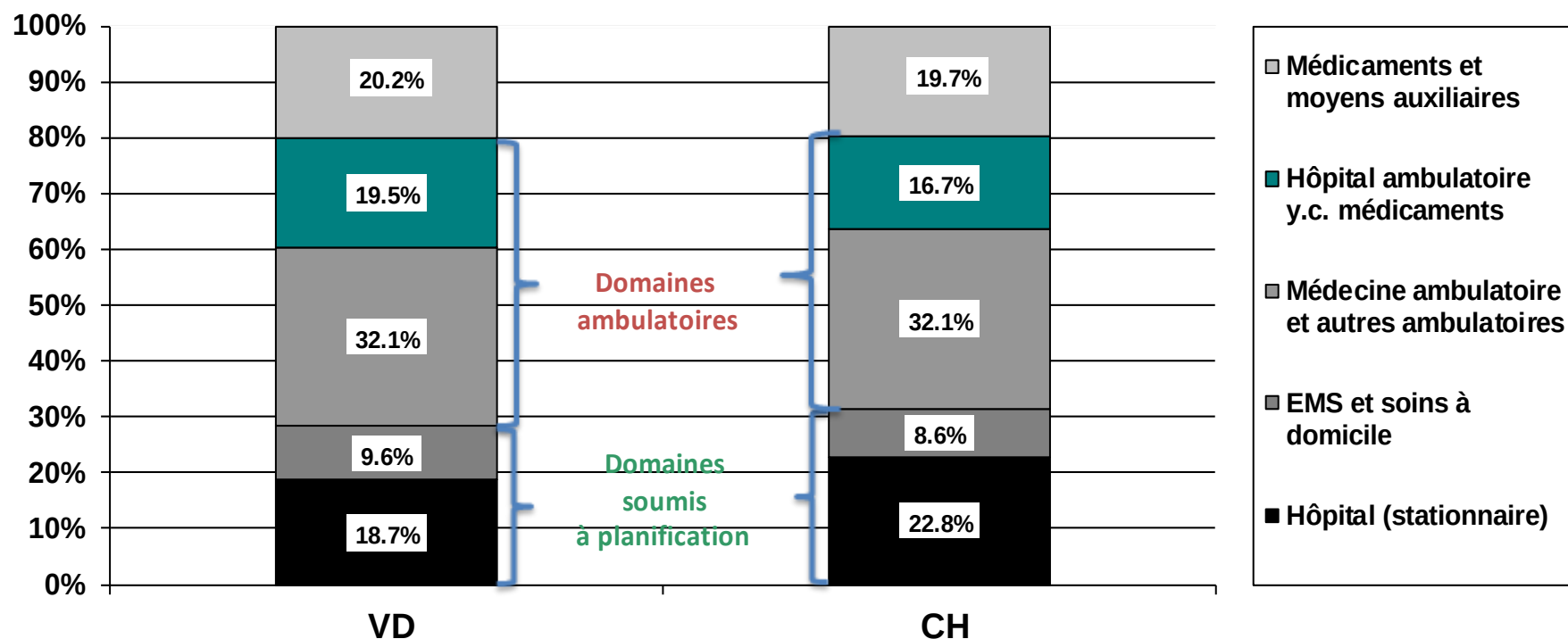
- Jusqu'en 2011, les coûts dans le canton de Vaud avaient une croissance plus faible que dans la plupart des autres cantons.
- A partir de 2012, l'évolution vaudoise est conforme à la moyenne des cantons



## **III. Evolution des coûts soumis à planification vs des coûts ambulatoires**

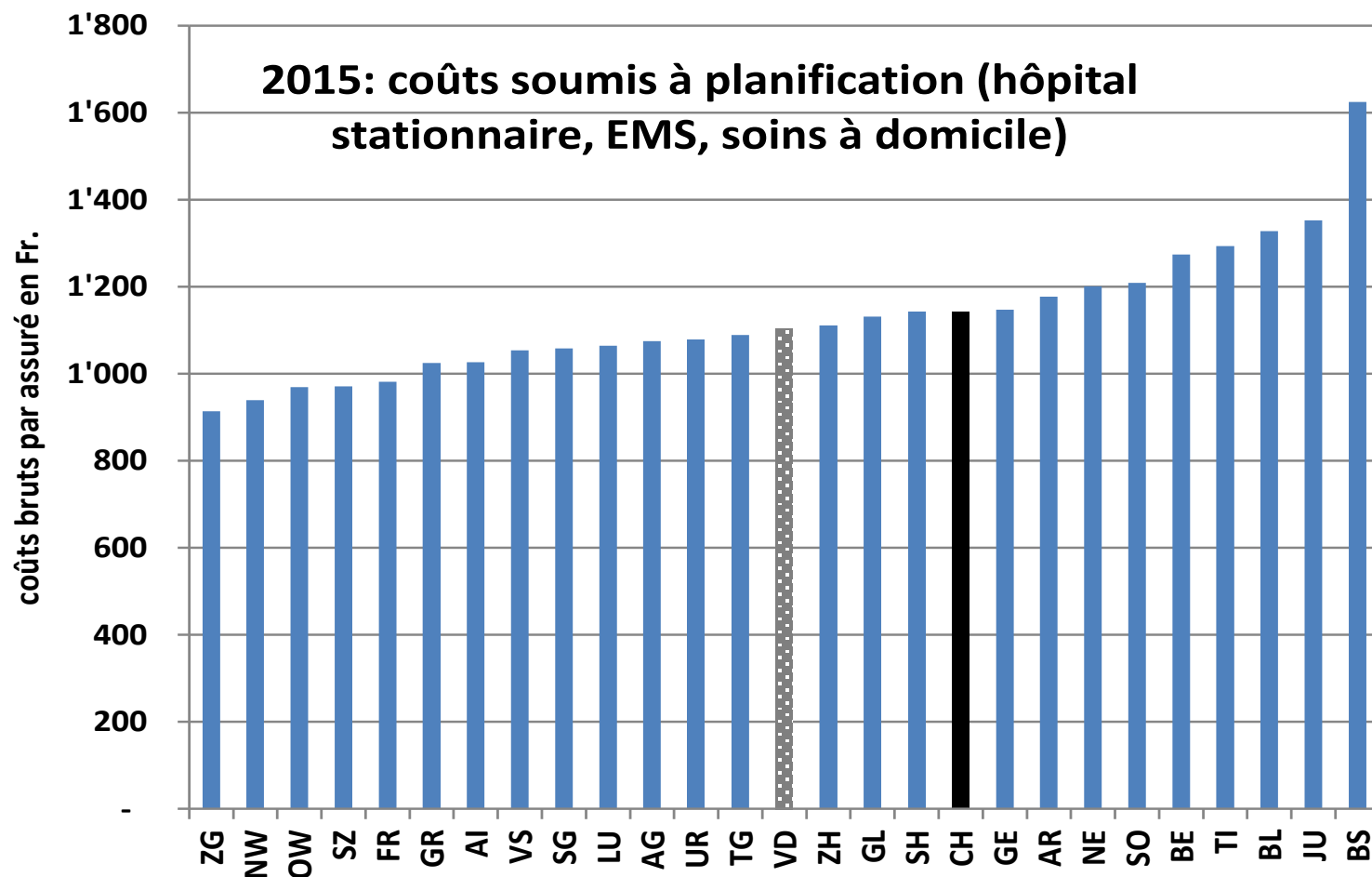
# Répartition 2015 des coûts des prestations de soins LAMal: comparaison VD/CH

Répartition des coûts pris en charge par les assureurs en 2015



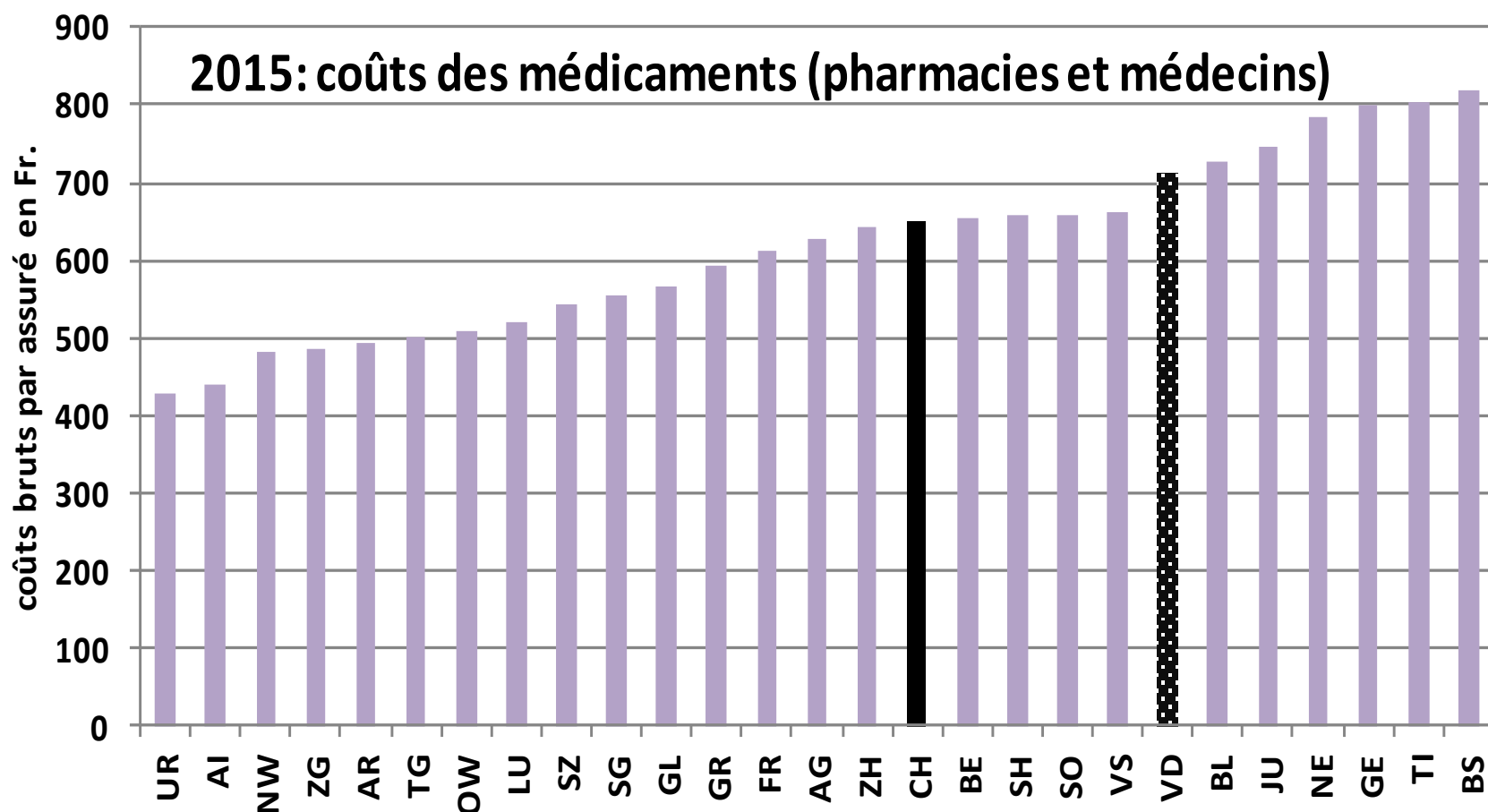
- Les domaines ambulatoires (hôpital, médecine et autres) représentent près de 52% de l'ensemble des coûts LAMal dans le canton de Vaud et 49% dans l'ensemble de la Suisse.

# Comparaison intercantonale des coûts des prestations LAMal soumis à planification, 2015



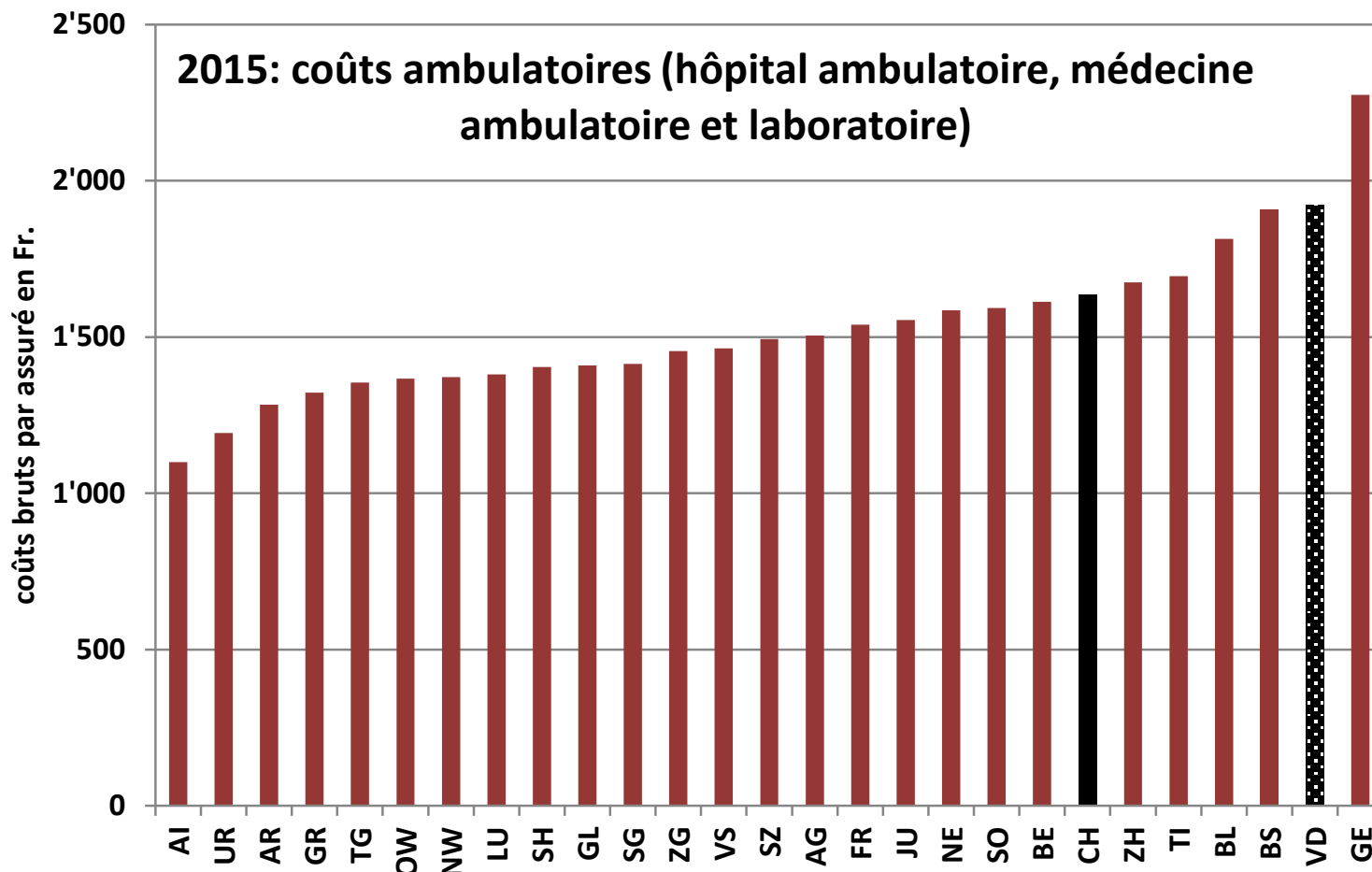
- Coûts soumis à planification: les coûts bruts par assuré sont **inférieurs** à la moyenne nationale dans le canton de Vaud.
- Vaud: budget global hôpitaux, contrôle tarifs EMS + activité soins à domicile

# Comparaison intercantonale du coûts des médicaments (pharmacies et médecins), 2015



- Coûts des médicaments: les coûts bruts par assuré sont **supérieurs** à la moyenne nationale dans le canton de Vaud.

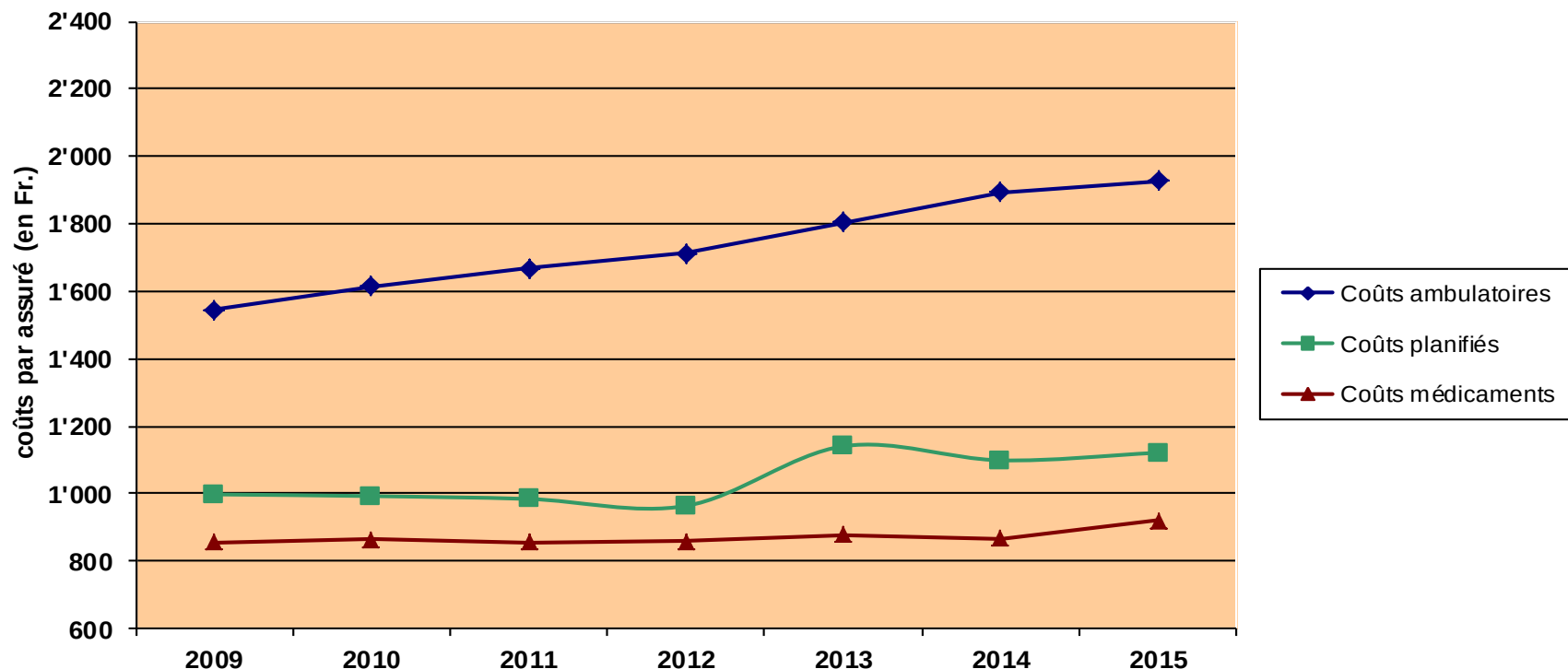
# Comparaison intercantonale des coûts des prestations LAMal ambulatoires, 2015



- Coûts des prestations ambulatoires: les coûts bruts par assuré sont **nettement supérieurs** à la moyenne nationale dans le canton de Vaud.
- Seul Genève dépasse Vaud.

# VAUD: évolution des coûts LAMal dans les domaines planifiés et les domaines ambulatoires, 2009-2015

VD: dépenses domaines soumis à planification et dépenses pour l'ambulatoire

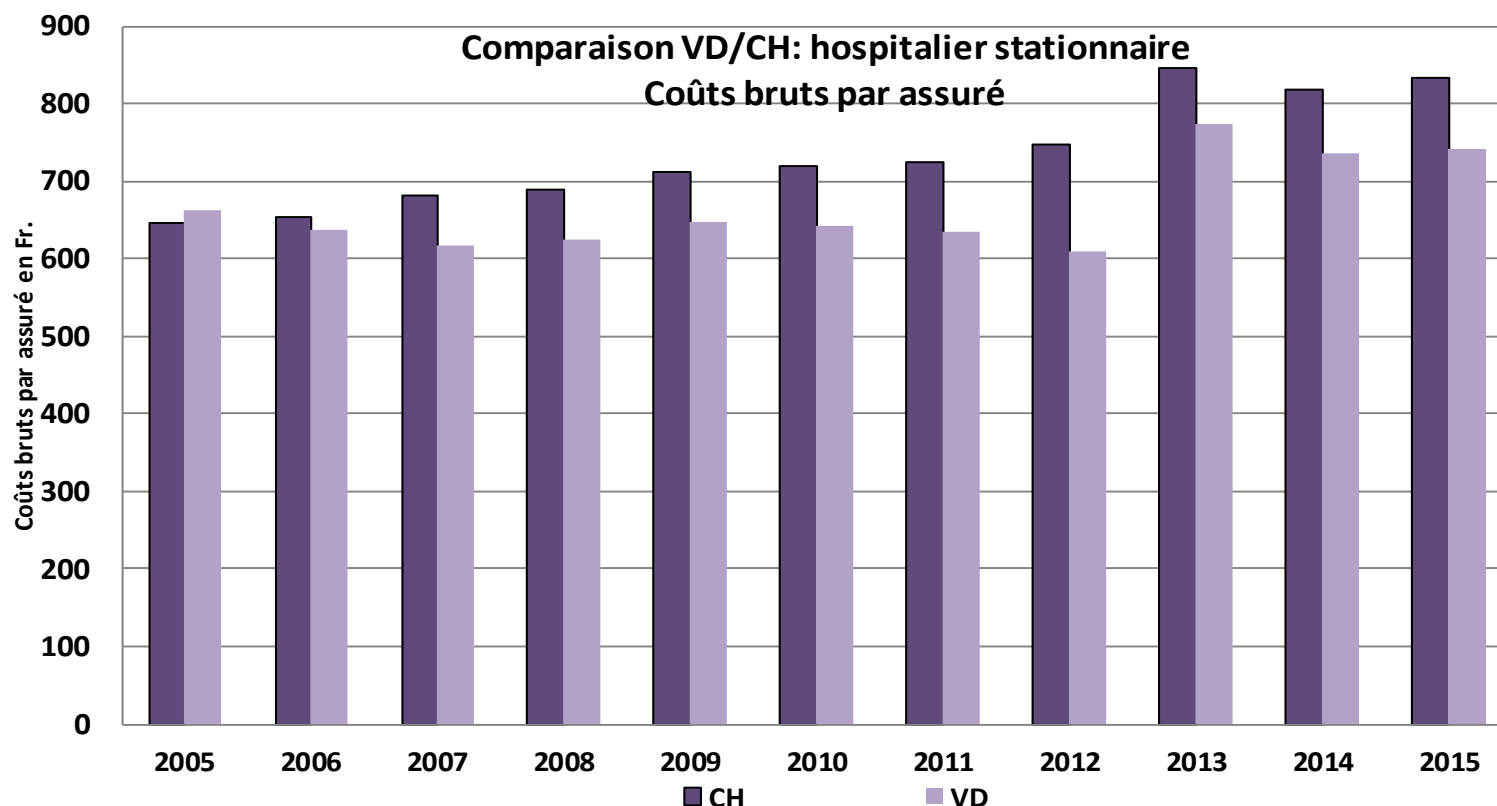


## ➤ Hausse annuelle moyenne 2009-2015 (6 ans)

- Ambulatoire (médecine, hôpital, physio, labo et autres): +3.8%
- Planifiés (hôpital, EMS et soins à domicile): +2.0%
- Médicaments et moyens auxiliaires (LIMA): +1.2%

# Hospitalier stationnaire: coûts LAMal

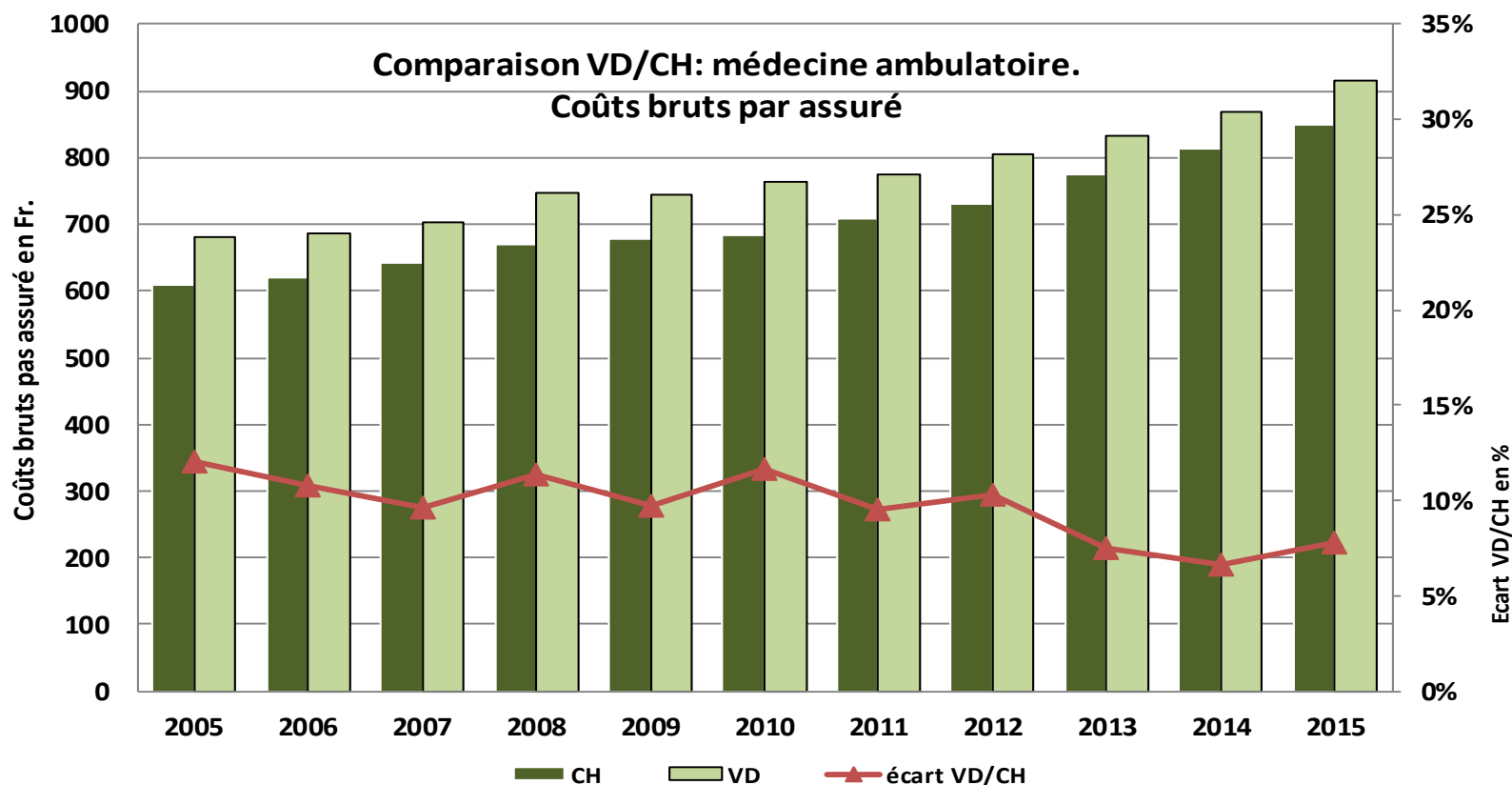
## Comparaison VD/CH, 2005-2015



- Dès 2006, les coûts par assuré de l'hospitalier stationnaire vaudois sont inférieurs à la moyenne suisse.
- Ils évoluent peu jusqu'en 2012, puis ont fait un bond en 2013, et se sont stabilisés.
- Hausse annuelle moyenne 2006-2015 (10 ans): VD: +1.1% ; CH: +2.6%
- Coûts 2015: VD= Fr. 741.- par assuré; CH= Fr. 834.- par assuré.

# Médecine ambulatoire: coûts LAMal

## Comparaison VD/CH, 2005-2015

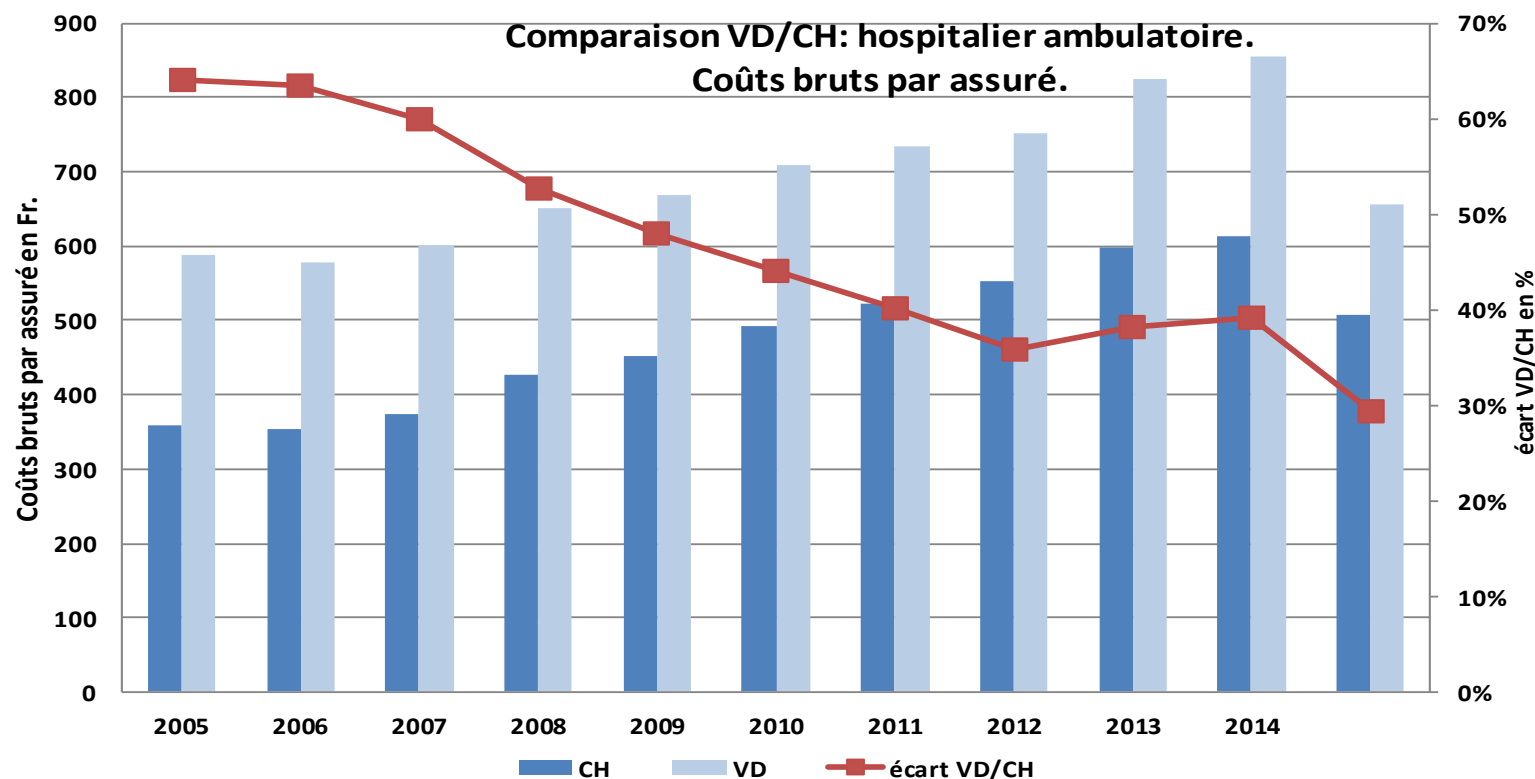


- Les coûts par assurés de la médecine ambulatoires sont environ 10% supérieurs à la moyenne suisse. L'écart s'est un peu réduit depuis 2012 (écart de +8% en 2015)
- Hausse annuelle moyenne 2006-2015 (10 ans): VD= +3.0% ; CH= +3.4%
- **La hausse s'est accélérée depuis 2011:** VD= +4.2% par an; CH=+4.7% par an
- Coûts 2015: VD= Fr. 916.- par assuré; CH= Fr. 850.- par assuré



# Hospitalier ambulatoire: coûts LAMal

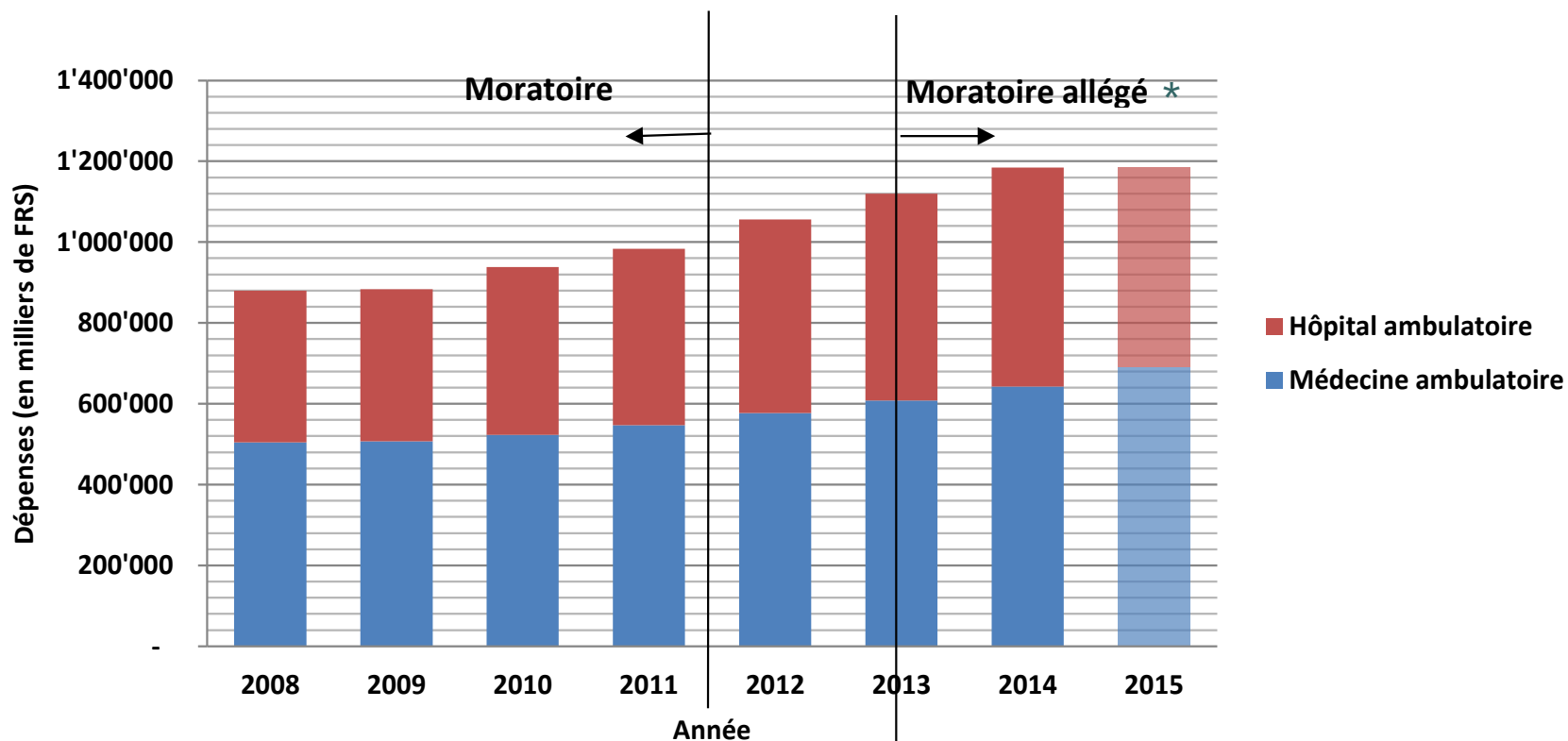
## Comparaison VD/CH, 2005-2015



- Nettement plus élevés que la moyenne suisse, les coûts de l'hospitalier ambulatoire vaudois se sont progressivement rapprochés de la moyenne suisse (+29% en 2015).
- Hausse annuelle moyenne 2006-2014 (9 ans) élevée: VD= +4.2% ; CH= +6.1%
- **Rupture de série en 2015 (imposée suite à un audit)**: les frais comptabilisés sous «hospitalier ambulatoire» sont maintenant les mêmes pour tous les assureurs.
- Coûts 2015: VD= Fr. 657.- par assuré; CH= Fr. 508.- par assuré.

# VD: dépenses LAMal en milliers de Fr. pour l'ambulatoire (hôpitaux et médecins) depuis 2008

Dépenses (en milliers de Fr.) pour l'ambulatoire hospitalier et médecins



\* Exception générale pour tous les médecins avec 3 ans de formation dans un établissement reconnu

## ➤ Hausse annuelle moyenne:

- 2009-2010- 2011: **+3.8%** ; 2012-2013-2014: **+6.4%**
- Année 2015 non intégrée à cause de la rupture de série

# Réformes LAMal 2012: chronique d'un désastre

---

## IV. Conclusions

# Réformes LAMal 2012: chronique d'un désastre – Conclusion au niveau CH

---

- 2008-2011 vs 2012-2015: accroissement significatif de l'augmentation des coûts par assuré à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) => surcoût de plus de CHF 130.- par assuré, soit environ CHF 1 milliard au total (sans compter effets du choix de franchises toujours plus élevées compte tenu augmentation primes)
- En parallèle, augmentation de CHF 1.3 milliard des dépenses des cantons à l'entrée en vigueur des nouvelles règles LAMal au 1<sup>er</sup> janvier 2012

=> augmentation globale de CHF 2.3 milliards pour les payeurs, à mettre en relation avec le montant total des primes des enfants (CHF 1.7 milliards)

# Réformes LAMal 2012: chronique d'un désastre – Conclusion pour Vaud

---

- **Coûts soumis à planification**: un important effort a déjà été fait : il a porté ses fruits. La marge pour les diminuer encore est réduite.
- **Tarifs ambulatoires**: les coûts sont très importants dans le canton de Vaud. Solutions possibles pour maîtriser leur évolution :
  - **Clause du besoin LAMal pour les médecins**: réintroduite en 2013, mais de manière temporaire => Conseil d'Etat favorable à la mise en place d'un dispositif pérenne de régulation.
  - **Clause du besoin VD pour les médecins dépendants des hôpitaux**
  - **Equipements lourds**: dispositif de régulation en place
  - **Tarifs TARMED** (cabinets médicaux et ambulatoire hospitalier) : valeur du point VD élevée en comparaison intercantonale.
  - **Volume des prestations ambulatoires**: système d'enveloppe sur l'activité ambulatoire